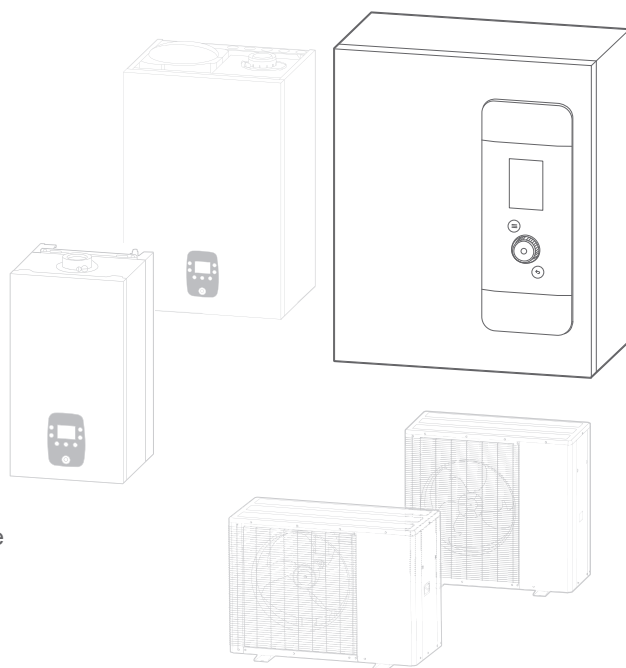


NOTICE SIMPLIFIÉE

FR

Hybea

Pompe à chaleur hybride murale



Sommaire

- 2 -  - Installation
- 6 -  - Mise en Service
- 10 -  - Mode secours
- 12 -  - Utilisateur

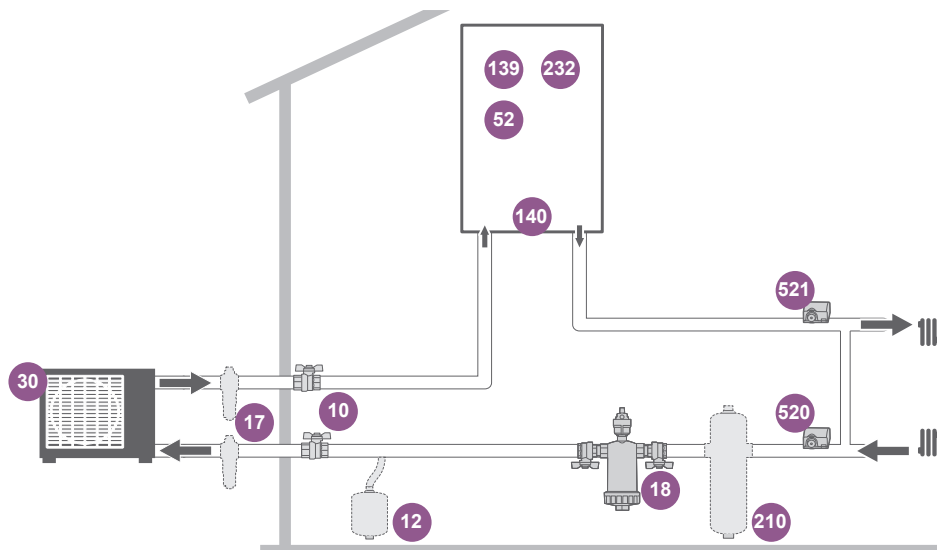


U0805313_2842_FR_3
14/04/2026

Destinée au professionnel et à l'utilisateur.
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure.

Schéma hydraulique

■ Avec dossieret



- 10 - Vanne
- 12 - Vase d'expansion (*option*)
- 17 - Vannes antigel (*option*)
- 18 - Pot à boues (de décantation)
- 30 - Unité extérieure

- 52 - Ballon de découplage (bouteille)
- 139 - Dossieret hydraulique
- 140 - Barrette de robinets
- 210 - Ballon tampon (*option*)
- 232 - Chaudière

- 520 - Sonde temp. retour (circuit chauffage)
- 521 - Sonde temp. départ (circuit chauffage)



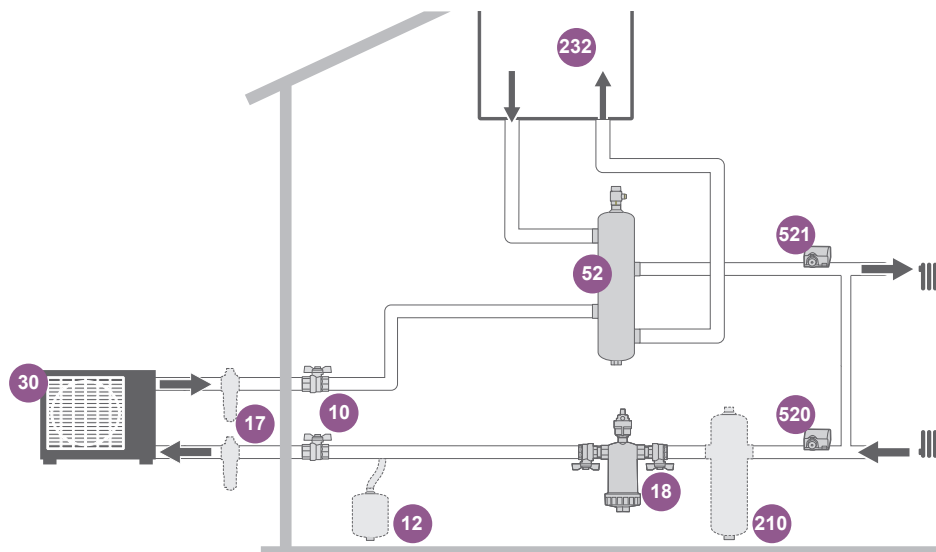
Calculer le diamètre de tuyauterie des liaisons hydrauliques nécessaires en tenant compte de la configuration détaillée de l'installation :

➔ Voir notice d'installation de l'unité extérieure.



Schéma hydraulique

■ Sans dossieret



- 10 - Vanne
- 12 - Vase d'expansion (*option*)
- 17 - Vannes antigel (*option*)
- 18 - Pot à boues (de décantation)
- 30 - Unité extérieure

- 52 - Ballon de découplage (bouteille)
- 139 - Dossieret hydraulique
- 140 - Barrette de robinets
- 210 - Ballon tampon (*option*)
- 232 - Chaudière

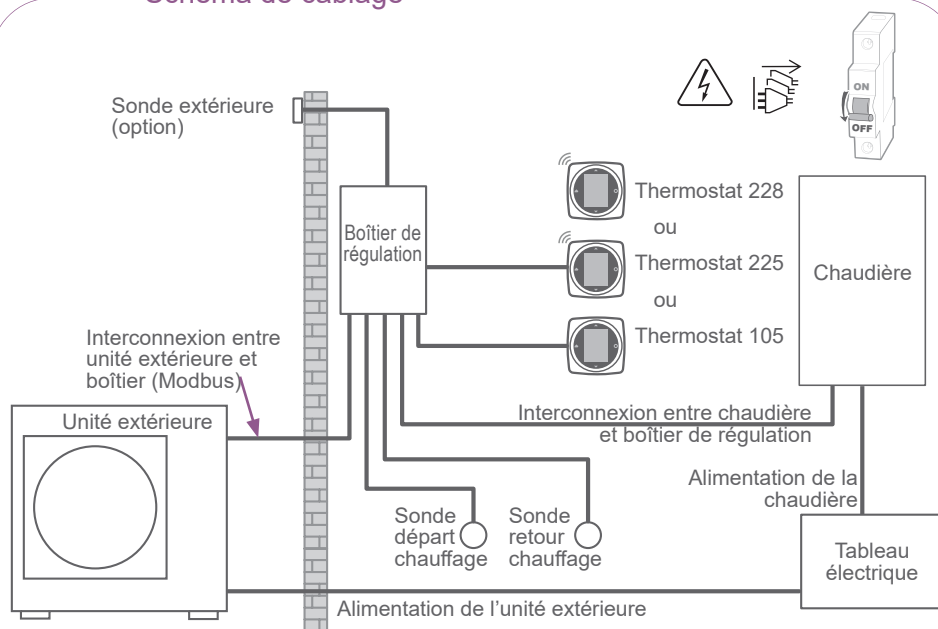
- 520 - Sonde temp. retour (circuit chauffage)
- 521 - Sonde temp. départ (circuit chauffage)



Calculer le diamètre de tuyauterie des liaisons hydrauliques nécessaires en tenant compte de la configuration détaillée de l'installation :

➔ Voir notice d'installation de l'unité extérieure.

Schéma de câblage



	Câbles	
	Section	Longueur maxi
Unité extérieure	Voir  Raccordement électrique (notice d'installation de l'unité extérieure)	
Interconnexion UE <=> Boîtier	4G1.5 mm ²	30 m
Interconnexion Boîtier <=> Chaudière	2x0.75mm ²	10 m
Raccordement sondes chauffage	Départ Retour	2x0.75mm ² 3 m
Chaudière	3G1,5 mm ²	-

Pour plus de détails, se référer aux notices d'installation Hybea, de l'unité extérieure et des accessoires.



Boîtier de régulation



Je vérifie que mon boîtier de régulation est entièrement câblé avant de l'allumer.

1

1. Je réalise l'Easy Start du système Hybea.

Easy Start	Easy Start
Choix de la langue	
Français	

...

Easy Start	Easy Start
Circuit 1 : Type d'émetteur	
Radiateur	

2. Je déclenche un cycle de purge d'air.

Boîtier de régulation



Pompe à chaleur Bascule PAC / Chaudière 	
Critère de bascule	<u>Selon COP</u>
Plage de COP	<u>2.3</u>
Temps mini PAC	<u>30 min</u>
PAC interdite si T° extérieure <	<u>-2°C</u>
Chaudière autorisée si T° extérieure <	<u>10°C</u>
PAC interdite si consigne départ >	<u>57°C</u>
Commutation à	<u>100°C.min</u>

3. Je règle mon mode de bascule Hybride dans le menu installateur > Pompe à chaleur > Bascule PAC / Chaudière

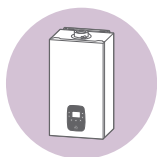


Selon COP /
Selon coût des énergies /
Standard

(Paramétrer le coût des énergies dans le menu utilisateur).



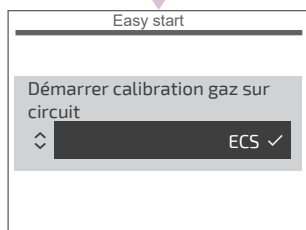
Chaudière



1



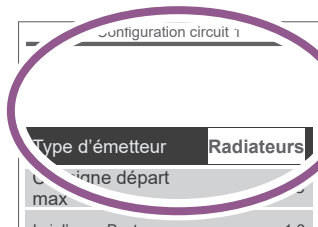
6



1. J'allume ma chaudière.
2. Je réalise l'Easy Start chaudière.
3. Je démarre la calibration du gaz sur Chauffage ou ECS.
4. Je crée une demande de chauffage ou je réalise un soutirage en ouvrant mon robinet d'eau chaude.
5. J'effectue mon contrôle de combustion.

Je mets en service l'Hybea

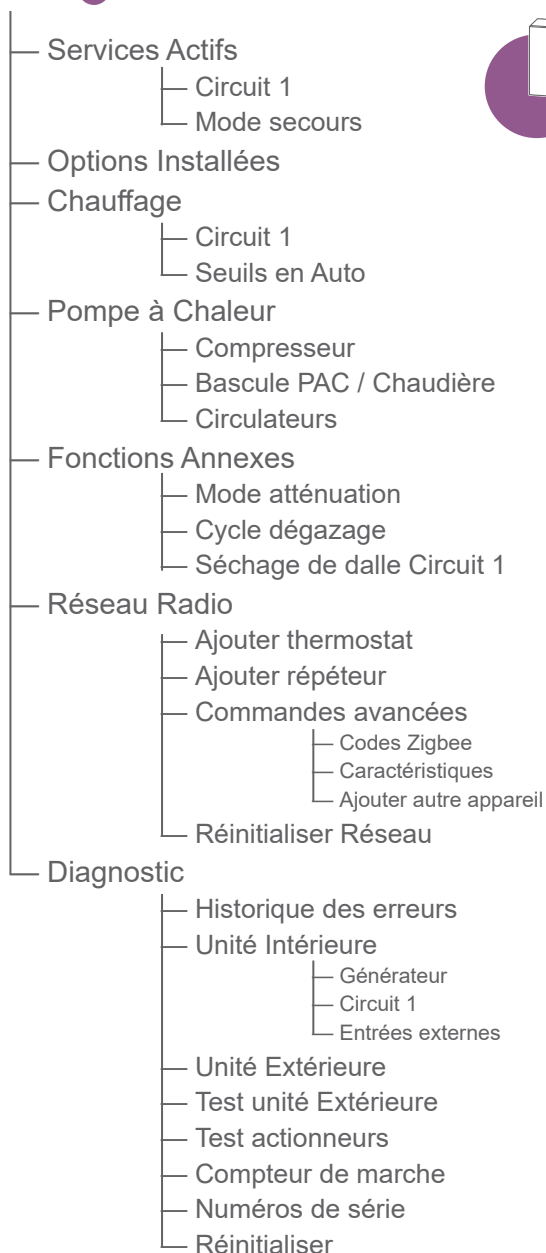
Chaudière



Sur la chaudière, même si l'émetteur est un **plancher chauffant** : Toujours régler le type d'émetteur sur "**Radiateurs**".



Menu Installateur



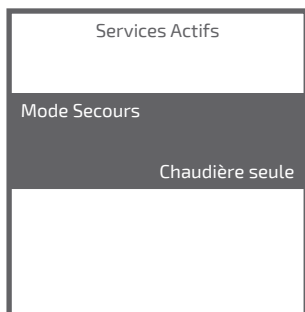
Erreur "G6.xx : Erreur unité extérieure"



J'ai une panne sur le **circuit frigo**

→ J'active le mode secours Chaudière seule dans le menu :

Services Actifs > Mode secours



→ Production par :



Chaudière

→ Modes disponibles :



Oui



Oui



Le mode secours "Chaudière seule"

- est possible uniquement si l'unité extérieure a été mise en service et si elle reste alimentée.
- est impossible pour certains codes erreur (voir notice installation, § liste d'erreurs).





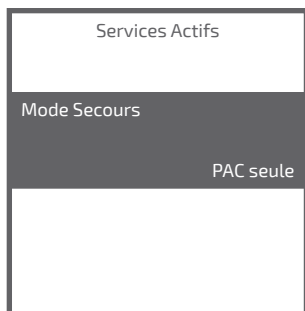
Erreur "G59.XX : Erreur chaudière"



J'ai une panne sur le **circuit chaudière**

→ J'active le mode PAC seule dans le menu :

Services Actifs > Mode secours



→ Production par :



→ Modes disponibles :



Oui



Oui *

* Uniquement si la panne ne concerne que le chauffage



Je mets à jour le coût des énergies



→ Je règle mes coûts dans le menu :

Suivi des énergies
> Coût des énergies

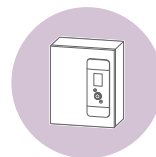
Coût des énergies	
Prix de l'électricité	
	13 cts/kWh
Prix élec. Heures Pleines	
	16 cts/kWh
Prix élec. Heures Creuses	
	9 cts/kWh
Prix du gaz	
	20 cts/kWh



Je m'absente



→ Programmation chauffage



1. J'agis sur mon thermostat ou sur mon boîtier de régulation dans le menu Absence.

Absence		
Début		
<u>31</u>	<u>Janvier</u>	<u>03 : 00</u>
Fin		
<u>---</u>	<u>Janvier</u>	<u>00 : 00</u>



Il n'est pas nécessaire de couper l'ECS sur la chaudière.





Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.

Fin de vie de l'appareil



Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de l'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein.

N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr